

# DU - Droit, sciences politiques et gestion

## Pollution, nuisances et résilience - Acteurs de la protection de l'environnement

### Objectifs

Ce diplôme pluridisciplinaire qui existe depuis 1971 a pour objet d'étude des phénomènes omniprésents dans notre société ; les pollutions et les nuisances. Focalisé au début sur les pollutions industrielles, il intègre aujourd'hui les questions de protection de la nature et les résiliences des systèmes écologiques et sociales. Il permet de former les acteurs de la protection de l'environnement.

Conçue comme une formation de généraliste de l'environnement, ce diplôme permet une approche pluridisciplinaire et une ouverture à des approches différenciées. La diversité des disciplines abordées et les mises à niveau ont pour objectif de permettre à toute personne intéressée quelle que soit sa spécialisation d'origine d'appréhender plus largement ces problématiques environnementales. La chimie, la géographie, la sociologie, l'écologie, l'urbanisme et le droit sont notamment mobilisés. Des visites de terrain pourront être organisées. Cette formation peut offrir une professionnalisation des démarches de protection de l'environnement. Un stage de 2 à 6 mois peut dans certaines conditions faire partie de la formation. Les intervenants sont des universitaires (des différentes composantes de l'Université de Strasbourg) et/ou des praticiens compétents dans leur domaine en environnement.

Il s'adresse aux étudiants de toutes formations, et aux personnes engagées dans la vie active s'intéressant aux problèmes de pollutions et nuisances. C'est un DU accessible aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. Il se déroule en principe sur une année ou, sur dérogation, en deux ans.

8 unités d'enseignement sont proposées :

- Initiation au droit de l'environnement,
- Protection juridique de la nature et approche du contentieux environnemental,
- Sociétés et rapports Homme-Nature, Introduction aux sciences du vivant et résilience(s),
- Introduction aux sciences du vivant et résilience(s)
- Aménagement des territoires et ville,
- Polluants et transfert(s) (Air et eau),
- Pollution des sols et éco/toxicologie,
- Méthodologie et suivi de stage/mémoire (uniquement pour les étudiants en formation principale)

Le Diplôme universitaire offre deux possibilités :

#### 1. Formation complémentaire

Les étudiants étant inscrits principalement dans un master en environnement ou en formation continue suivent alors le DU en formation complémentaire ou principale mais **restreinte (sans stage)**. Pour cette catégorie, le DU consiste à valider 5 UE sur les 8, sachant que l'UE 8 stage ne leur est pas ouverte puisqu'ils bénéficient de cette UE dans leur formation principale ou qu'ils suivent la formation au format restreint (sans stage).

Pour être admis, les étudiants doivent soit être titulaires de quatre semestres de Licence ou diplôme équivalent (bac+2) soit fournir une attestation d'inscription en Licence ou diplôme équivalent (bac+2)

#### 1. Formation principale (avec stage)

Les étudiants qui suivent ce DU en formation principale devront s'inscrire aux 8 UE et pourront bénéficier de la possibilité de faire un stage ou un mémoire sur accord du responsable du DU. L'UE 8 stage/mémoire est **ouverte aux étudiants ayant trouvé un tuteur pédagogique au sein de l'équipe pédagogique du DU et plus largement au sein de l'Université de Strasbourg**.

Les places dans cette UE sont limitées à **15**. Seront privilégiés les étudiants ayant validé un master en sciences de l'environnement ou en fin de validation. Pour cette formation principale, une candidature doit être déposée sur la plateforme e-candidat

### Les + de la formation

Composante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion</a></li> </ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> </ul>
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FI (Formation initiale)</li> <li>• FC (Formation continue)</li> </ul>
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

### Contacts

#### Responsable pédagogique

- [Marie-Pierre Camproux-Duffrene](#)

#### Membres de l'équipe pédagogique

- [Isabelle Combroux](#)
- [Guillaume Christen](#)
- [Francois Zind](#)
- [Jérôme Carrayrou](#)
- [Gwenael Imfeld](#)
- [Maurice Wintz](#)
- [Dominique Badariotti](#)
- [Nicolas Kihn](#)

#### Autres contacts

<https://assistance-etudiant.unistra.fr/>

### **Equipe pédagogique :**

Des praticiens et des enseignants-chercheurs ou chercheurs en sciences humaines et sociales, en sciences de la vie ou de la terre.

- Marie-Pierre Camproux Duffrène, PR, Faculté de droit, responsable de la formation
- Dominique BADARIOTTI, PR, Faculté de géographie, urbanisme
- Jérôme CARRAYROU, MCF HDR, IUT Illkirch, chimie
- Guillaume CHRISTEN, Post-doc, Faculté des sciences sociales, Sociologie de l'environnement
- Isabelle COMBROUX, MCF, HDR, Faculté des sciences de la vie, Ecologie
- Gwenael IMFELD, DR CNRS, chimie
- Nicolas KIHN, avocat, droit
- Vincent LAUMIN, avocat, droit
- Odile PETIT, DR CNRS, éthologie
- Hugo SAILLARD, Chef de projets d'aménagement pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg
- Maurice WINTZ, MCF, Faculté des sciences sociales, Sociologie de l'environnement
- François ZIND, avocat, Droit

## **Prérequis obligatoires**

### **Formation principale**

Les étudiants qui suivent ce DU en formation principale avec l'ambition de faire un stage devront s'inscrire aux 8 UE et pourront bénéficier de la possibilité de faire un stage ou un mémoire sur accord du responsable du DU. L'UE 8 stage/mémoire est ouverte aux étudiants ayant trouvé un tuteur pédagogique au sein de l'équipe pédagogique du DU et plus largement au sein de l'Université de Strasbourg.

Les places dans cette UE sont limitées à 15. Seront privilégiés les étudiants ayant validé un master en sciences de l'environnement ou en fin de validation.

### **Formation complémentaire**

Les étudiants étant inscrits principalement dans un master en environnement ou en formation continue suivent alors le DU en formation complémentaire ou principale mais restreinte (sans stage). Pour cette catégorie, le DU consiste à valider 5 UE sur les 8, (sachant que l'UE 8 stage ne leur est pas ouverte puisqu'ils bénéficient de cette UE dans leur formation principale ou qu'ils suivent la formation au format restreint (sans stage))

### **Candidatures:**

**Les candidatures s'effectuent sur ecandidat, en 2 sessions:** <https://ecandidat.unistra.fr>

# Programme des enseignements

## Pollution, nuisances et résilience - Acteurs de la protection de l'environnement

<b>DU - Droit, sciences politiques et gestion - Pollution, nuisances et résilience - Acteurs de la protection de l'environnement</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>CI</b>
UE 1 - Initiation au droit de l'environnement	-	-	-	-
Mise à niveau juridique	6h	-	-	-
Droit de l'environnement industriel (ICPE, déchets)	19h	-	-	-
UE 2 - Protection juridique de la nature et approche du contentieux environnemental	-	-	-	-
Droit de l'eau	12h	-	-	-
Instruments juridiques de protection de la biodiversité (espèces, espaces)	13h	-	-	-
UE 3 - Société(s) et rapports Homme-Nature	-	-	-	-
Discussion anthropologique / perceptions et usages de la nature	16h	-	-	-
L'espace rural comme terrain des changements de pratiques	9h	-	-	-
UE 4 - Ecologie et évaluation	-	-	-	-
Introduction à l'écologie et évaluation de la biodiversité	15h	-	-	-
Approche de l'éco/toxicologie	10h	-	-	-
UE 5 - Transition écologique et démocratique	-	-	-	-
Méthode d'enquêtes et processus de participation à la décision	15h	-	-	-
Ville durable, ville résiliente ?	10h	-	-	-
UE 6 - Polluants et transfert(s) (air et eau)	-	-	-	-
Mise à niveau en chimie	5h	-	-	-
Identification des polluants, transferts et remédiation	25h	-	-	-